



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 septembre 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.264

Moderniser la LPFC et mieux compenser les charges accrues de Köniz

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La motion est retirée.

Berne, le 10 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général